



COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN : LES ELUS NE SONT PAS ECOUTES !



COMITE D'ENTREPRISE EUROPEEN :

La réunion ordinaire du Comité d'Entreprise Européen s'est tenue le 13 novembre dernier en Suisse. Les élus ont fait le voyage dans l'espoir d'obtenir des informations et des réponses à leurs questions, concernant la situation actuelle et les perspectives d'avenir du groupe.

Au fil du temps, nous constatons que le directeur des Ressources Humaines Groupe se montre de moins en moins patient et disposé à répondre à nos questions...

En effet, peu de réponses ont été apportées par la direction Groupe : les informations ont été données au compte-goutte et la transparence n'était pas au rendez-vous...

La direction a refusé, par exemple, de répondre aux questions posées directement en séance, car elles n'étaient pas à l'ordre du jour. La direction a répondu à chaque fois qu'elle n'avait pas de réponse à l'instant précis !

Les élus sont affligés du manque de dialogue social dans cette instance...

Les résultats du groupe ont tout de même été donnés aux élus. Pour 2013, les chiffres montrent que le Groupe s'en sort à peine ! En effet, les résultats n'atteignent pas le niveau espéré, et il faudra faire encore « mieux » pour tenir le budget qui avait été présenté à l'actionnaire.

Malgré de bons résultats sur le site d'Octeville, le groupe peine à être à l'équilibre ! D'après la direction, ce serait le fait du ralentissement des commandes... Ce n'est pas le cas au sein de Blowing & Services, où les commandes en 2013 sont supérieures à celles de 2012.

Mais alors, pourquoi les chiffres du Groupe sont plus bas que prévu ?

Peut être un élément de réponse : **le coût global des projets de réorganisation monte à près de 20 millions d'euros** (pour le moment). **Et c'est bien au-delà de ce qui avait été estimé !!**

Avec 2,5% de rentabilité en 2012, et un peu moins en 2013, **la direction table sur une rentabilité de 7% en 2016 (!)** Nous sommes bien en deçà des 10% voulu par TETRA il y a deux ans...

Et la direction reste sourde quand on lui demande pourquoi un budget de 11 millions d'euros sur une ligne « autres », apparait pour 2014 ? Et à quoi va-t-il servir ? La direction n'a apporté aucune réponse...

Cela ne nous rassure pas pour l'avenir ! Surtout après ce nouveau message vidéo de M. TIISMAN sur le Link, tentant de convaincre l'ensemble des salariés, qu'il faudra en faire encore plus, pour le même prix !

Message bien entendu et relayé dans la plupart des services par certains dirigeants d'Octeville...

« Inspire 3G » : avis consultatif des élus à la réunion de Comité d'Entreprise du 19/11/13...

L'intégration de la gestion et facturation des lignes complètes est une bonne chose concernant la charge de travail supplémentaire sur le site d'Octeville.

Il faut cependant que ce travail soit réellement pris en considération par la direction, en mettant en place des équipes fortes et compétentes.

La direction ne doit pas uniquement gérer cela par de la mobilité interne, mais aussi par du recrutement sur le site d'Octeville.

De plus, il semblerait que la situation économique de la facturation des lignes complètes soit négative. Le retour que nous avons eu des collègues est qu'aujourd'hui, cette activité est déficitaire.

Ces deux points posent question concernant ce transfert : sera-t-il positif pour l'avenir et la pérennité des emplois sur Octeville ? Nous n'en avons aucune certitude aujourd'hui.

*Nous n'avons pas assez de recul, de détails, de vision sur les ventes et marges, et sur l'impact éventuel sur les emplois pour donner un avis éclairé. **C'est la raison pour laquelle les élus CGT s'abstiennent sur ce sujet.***

MUTUELLE D'ENTREPRISE

Au 1er avril 2013, la commission Mutuelle du Comité d'Entreprise a mis en place, avec MERCER, des nouvelles garanties pour limiter les dérives des coûts des prestations de certains praticiens (prix des verres de lunettes, prothèses dentaires, frais d'hospitalisation...).

Ce nouvel encadrement des garanties n'a pas encore porté ses fruits, puisque appliqué depuis avril 2013 seulement. Il faudra attendre au moins une année complète pour en voir les éventuels effets positifs.

Pour l'année 2103, le compte santé à fin octobre, est en déséquilibre à 118 % (pour 100€ de versés on a 118€ de dépensés). L'assureur serait en droit de nous demander de régulariser ce déficit, mais il est d'accord pour attendre une année complète après la mise en œuvre des nouvelles garanties.

Les effets de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signée en Janvier 2013 par 3 organisations syndicales (CFDT-CFTC-CGC) :

Aujourd'hui, lorsqu'un salarié est licencié (ou rupture conventionnelle), il peut continuer à bénéficier, s'il le souhaite, de la mutuelle pendant neuf mois maximum et paiera en une seule fois le montant des cotisations correspondantes (c'est ce que l'on appelle la portabilité).

Avec la signature en janvier 2013 de l'ANI, cette période de 9 mois est portée à 12 mois, c'est bien si on s'arrêtait là... Sauf que ce sera gratuit pour le licencié, et restera à la charge des salariés de l'entreprise (augmentation des cotisations des salariés SIDEL pour compenser) et du CE !!

Et ça, c'est totalement injuste, puisque que c'est la direction qui est à l'origine de ces licenciements !!

CONTRAT DE GENERATION : LA CGT SIGNE L'ACCORD

Nous avons consulté les syndiqués CGT, et la réponse majoritaire est la suivante : le syndicat doit signer l'accord.

Nous ferons en sorte que les avancées obtenues soient appliquées par la direction : reconnaissance de la pénibilité avec possibilité de temps partiel rémunéré temps plein pour les salariés à deux ans de leur retraite, embauche des jeunes à l'issue de leur formation à hauteur de 25% du total des embauches, reconnaissance du tutorat pour les revalorisations salariales, dégageant de temps et formations pour les tuteurs...

L'accord sera disponible en détail sur notre blog <http://syndicatcgtsidel.hautetfort.com> dès qu'il nous en sera donné copie.

LES NEWS DU COMITE D'ENTREPRISE :

- **Suite au réajustement de la subvention 2013 du CE, les élus du Comité d'Entreprise ont décidé lors de la réunion du 28 novembre, d'attribuer des chèques « lire » et « disque » à tous les salariés. Ils seront distribués en décembre...**
- **Le nouveau site internet du CE avance...il sera en ligne en janvier 2014...**
- **L'ASSO vient de signer une convention avec l'association sportive Expression, qui dispense des cours de cardioboxing, crossfit, zumba... Près de 40 salariés SIDEL pratiquent régulièrement une activité au sein de cette association à Octeville...**